

des Princes, &c. Fevrier 1738. 123

une preuve bien particuliere de la bienveillance dont Elles nous honorent, les salutaires conseils qu'Elles ont bien voulu nous donner dans les circonstances où nous nous rencontrons.

Nous sentons, T. H. & T. P. S., combien le retour de la paix & de la tranquillité au milieu de nous est necessaire pour notre sureté, & nous pouvons les assurer que ç'a toujours été l'objet de nos vœux les plus ardens, n'ayant rien négligé pour y parvenir, & engager nos Bourgeois à entrer dans les mêmes vûes. Nous avons lieu d'esperer que la puissante Médiation de S. M. T. C. & de Mrs. & P. S. nos très chers Alliés & Confreres, produira cet heureux effet; & nous sommes disposés à suivre avec reconnoissance leurs résolutions. Nous aurons l'honneur d'informer V. H. P. de ce qui se sera passé à cet égard.

Nous envisageons, T. H. & T. P. S., comme une chose très-intéressante pour nous, la part que V. H. P. prennent à ce qui nous regarde. Nous leur demandons avec tout l'empressement dont nous sommes capables, la continuation de ces soins généreux, & qu'elles veillent bien charger leur Ambassadeur à la Cour de France de témoigner dans les conjonctures qui pourroient se presenter, l'intérêt qu'Elles daignent prendre à ce qui nous concerne; & de nous aider de leurs puissans offices. Nous en conserverons une éternelle reconnoissance, & nous ferons tous nos efforts pour meriter la continuation des bontés de V. H. P. par notre profond respect & notre attachement inviolable.

Nous faisons les vœux les plus ardens pour la conservation de V. H. P. Nous prions Dieu qu'il continué à répandre ses plus précieuses bénédictions sur cette florissante République, pour le bonheur de vos peuples & de la Religion Protestante, dont Elles
sont